

Taxe sur les billets d'avion ([19.104com](#))

Une initiative qui pourra sonner comme une piqûre de rappel



Le député Laurent Duding a soutenu la position du groupe socialiste.

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Enfin une taxe sur les billets d'avion dira-t-on d'emblée ! Si les signaux de la Berne fédérale ont passé au vert vu les récentes discussions des Chambres fédérales, nous profitons du débat du jour pour rappeler notre attachement, dans la durée, à l'introduction d'un tel mécanisme. Rappelons aussi ici l'incompréhension qui a été la nôtre face au refus du Conseil national quant au principe d'introduire une telle taxe lors du renvoi en commission de la révision de la loi sur le CO₂ en décembre 2018. Une partie de la majorité de droite à Berne a visiblement changé son fusil d'épaule, la perspective des élections fédérales, une population qui semble acquise au principe d'une telle taxe et la poussée citoyenne relative à l'urgence climatique pourraient être à l'origine de ce que l'on pourrait appeler un véritable – mais heureux – revirement. L'actualité - et nous en sommes très heureux - nous a rattrapé : le Conseil des États a, il y a moins d'une semaine, pris des options « fortes » dans le cadre de la révision de la loi sur le CO₂. Il a réintroduit l'idée d'une telle taxe. La Chambre Haute du parlement fédéral a largement soutenu ce mécanisme avec une taxe incitative proportionnelle selon la distance et la classe de vol choisie, ce qui se distance du projet de décret de notre Autorité mais qui nous paraît plus ambitieux et cohérent.

Au niveau de l'affectation de cette taxe, élément qui a été au centre des discussions de la commission énergie de notre Parlement, le Conseil des États soutient la création d'un fonds pour le climat permettant de compenser en Suisse l'impact CO₂ du trafic aérien. Si le décret qui nous est soumis propose une attribution pour $\frac{2}{3}$ – $\frac{1}{3}$ de la taxe à la population et au trafic régional des voyageurs, nous souhaiterions que les Chambres fédérales creusent l'idée d'une utilisation de la taxe pour le subventionnement du trafic ferroviaire reliant la Suisse aux différentes capitales et nœuds ferroviaires européens. Notamment pour les liaisons nocturnes dont certaines ont été réintroduites récemment après avoir été purement et simplement rayées de la carte et de l'offre, vu l'extrême concurrence des vols low-cost profitant d'une véritable « zone de non-droits ». En conclusion, nous disons « oui à la mobilité » mais nous soutenons, dans la lignée de nos engagements, une mobilité consciente et plus respectueuse de l'environnement.

L'acceptation massive du projet de décret par notre Autorité permettra à notre canton de donner un signal fort aux Chambres fédérales dans le traitement en cours de ce dossier. Comme les travaux au niveau du Conseil national se poursuivront au-delà des prochaines élections fédérales, cette initiative cantonale sonnera, au besoin, comme une piqûre de rappel quant à l'urgence d'introduire une taxe sur les billets d'avion véritablement incitative permettant de réduire les émissions de CO₂ par un

report modal sur d'autres moyens de transport. Un soutien massif voire unanime de notre Autorité à cette initiative cantonale pourrait aussi éviter que cette subite prise de conscience climatique quant à l'urgence d'agir de la majorité du Parlement fédéral ne reste lettre morte après le 20 octobre prochain, à moins que les majorités changent.

Merci de votre attention. »

- Le décret a été soutenu par 80 voix contre 6 et 20 abstentions.